



Déclaration S3i au CSE I2S du mois d'Août 2023

Le syndicat **S3i** s'est toujours astreint à porter la voix des salariés et à défendre leurs intérêts ainsi que leurs conditions de travail, sans jamais promouvoir une idéologie purement syndicale, ni s'engager dans un exercice de pouvoir nombriliste.

C'est, dans ce contexte, que nous relayons la colère d'une grande partie des salariés de Roanne. Ils dénoncent la désinformation propagée par plusieurs syndicats qui, à leurs yeux, focalisent l'attention sur ce planning EDF qui a certes fait l'objet d'un avis défavorable de la part de la majorité des élus du CSE (les élus **S3i** n'en faisant pas partie puisque le planning respecte les accords, et c'est bien l'objet du vote). Cependant, jusqu'à présent, ce planning n'a pas été mis en œuvre concrètement.

Les salariés, **consultés par les élu.es S3i présents à Roanne**, craignent que la direction impose ce planning si les manœuvres de certains syndicats se poursuivent. Pourtant, pour les salariés concernés, **il a été constaté dans les échanges de nos élu.es avec eux que** la situation est satisfaisante, sans risque identifié, et leurs conditions de travail leur conviennent.

Le management direct est pleinement conscient, en accord avec les salariés concernés, de l'implication de chacun pour éviter l'instauration d'un roulement en postes. Pour les deux parties, un planning en rotation serait totalement contre-productif.

Chez **S3i**, il nous incombe de vérifier cet accord entre les parties et de veiller à ce que cette reconnaissance du management soit enfin reconnue à court terme par des actions significatives. Les salariés concernés travaillent consciencieusement, suivant des horaires individualisés. Si jamais une tâche n'est pas terminée et nécessite d'être menée à bien du début à la fin, les salariés l'exécutent en toute conscience, démontrant leur professionnalisme et leur engagement envers le client. Avec un planning fixe, ils devraient interrompre la tâche pour la reprendre le lendemain, entraînant ainsi une perte de temps et d'énergie.

Si les syndicats concernés avaient pris la peine **d'aller, comme nous l'avons fait, à la rencontre et à l'écoute des salariés concernés, ils auraient pu constater** la parfaite autonomie de l'équipe, qui fonctionne sans faille avec des astreintes qui ne les affectent pas, et si le management veille au repos, comme l'équipe **nous** l'a clairement exprimé – car chez **S3i**, nous consultons les équipes et pas seulement les élus – alors ils auraient constaté que le vrai sujet n'est pas le planning.

Pour répondre à nos collègues syndicaux, nous avons également interrogé les salariés qui ne sont pas soumis à un planning fixe mais qui sont en astreinte simple. Là encore, cela ne pose aucun problème pour eux. Les rotations n'ont pas d'impact.

Comme nous l'avons maintes fois affirmé, ce qui a un impact négatif sur les salariés concernés, et plus largement sur Roanne, c'est le manque de reconnaissance salariale et de primes en relation avec leur travail réel, leur charge effective et leurs efforts consentis.

En d'autres termes, des augmentations significatives.

En accord avec des demandes déjà formulées, **S3i** a approuvé et soutenu la proposition de la direction visant à revaloriser en moyenne d'au moins 80€ l'équipe, compte tenu de sa charge de travail et de ses responsabilités. Cependant, nous attendons toujours cette proposition juste et fondée.

Évidemment, cette demande particulière de l'équipe ne dispense pas la direction d'œuvrer pour des améliorations substantielles des salaires à Roanne ainsi que pour la révision des postes au sein du groupe.

En conclusion, **S3i** relaye, auprès du CSE I2S, aujourd'hui, la colère totalement justifiée d'un grand nombre de salariés de Roanne à l'égard de syndicats qui ne maîtrisent pas le sujet et qui avancent souvent des arguments sans fondement, sans consultation ni échange, basés sur une idéologie persistante et politisée. Cette colère, nous la partageons également et voulons qu'elle soit entendue.

Nos principales préoccupations sont la véritable revalorisation salariale par rapport aux postes (un sujet qui ne figure même pas dans les tracts de nos confrères) ainsi que la cohérence de leur position dans la nomenclature des emplois, qui ne correspond pas à leurs tâches actuelles.

Fin de la déclaration